



LES ARCHIVES

dna.fr

REVUE DE PRESSE

la liberté de l'est

► Bienvenue ► Information ► Loisirs ► Dossiers ► Petites annonces ► Pratique

Jeudi 12 janvier 2006

Archives

Il vous reste 5 unité(s) article(s) à consulter.

Article paru dans l'Est Républicain en page Besançon

## Nouveau rassemblement pour un étudiant libérien

Pour la deuxième fois en un mois, le soutien à Joseph Kollie, menacé d'expulsion, s'est exprimé à la fac des lettres et au centre-ville.

Le 20 octobre dernier, le « comité de soutien à Joseph **Kollie** » avait organisé un rassemblement en sa faveur à la fac des lettres, puis sur la place du Huit-Septembre. Ce comité, composé notamment du CDDLE (un collectif d'aide aux sans papiers) et de syndicats d'enseignants et d'étudiants, a renouvelé cette double opération hier.

Joseph **Kollie**, 40 ans, a fui sa terre natale du Libéria pour demander l'asile politique en France, en 2002. Il est actuellement étudiant en troisième année d'anglais à la fac des lettres de Besançon. Le statut de réfugié lui a été refusé par l'Ofpra, l'organisme chargé de se prononcer sur son dossier. Pas vraiment une surprise : l'Ofpra a la réputation d'être de plus en plus difficile à convaincre, dans un contexte politique qui n'est pas du tout favorable à l'accueil des étrangers.

Pourtant, le Libéria sort à peine de 14 ans de guerre civile et le demandeur explique avoir fait l'objet de persécutions dans son pays, en tant que militant d'un parti d'opposition. Il ajoute que son père et l'un de ses trois enfants sont morts faute de soins en 1998, après avoir été agressés par un groupe d'hommes peut-être lié à une milice de l'ex-dictateur Charles Taylor.

### « Chaud au coeur »

Tous les recours ayant été épuisés, le préfet du Doubs a signé un arrêté de reconduite à la frontière contre Joseph **Kollie** le 3 octobre dernier. Son expulsion peut survenir à tout moment.

Des pétitions en sa faveur ont réuni en un mois « plus de 2.000 signatures » à Besançon, précise son comité. Dont une délégation a été reçue il y a trois semaines en préfecture, avec l'assurance que son dossier serait réexaminé. Depuis, aucune nouvelle. Dans un courrier, le maire de Besançon vient de faire part de son soutien au préfet.

« Toute cette solidarité me fait chaud au coeur », confie l'intéressé. Satisfait aussi d'avoir vu la candidate de son parti, Ellen Johnson Sirleaf, gagner la toute récente élection présidentielle. Lui-même garde l'objectif de regagner la capitale, Monrovia, pour y reprendre son ancienne activité d'enseignant. « Mais même si l'on peut avoir beaucoup d'espoir sur l'avenir du Libéria avec notre future présidente, il est trop tôt pour rentrer. Le pays reste dangereux, les mentalités n'ont pas changé d'un seul coup, et j'aimerais terminer mon cycle d'études ici. »

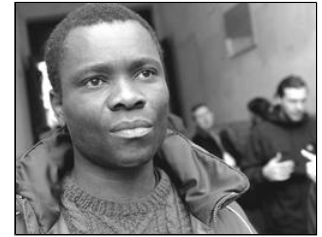
Un titre de séjour lui permettrait de sortir de son état de semi-clandestinité.

Joël MAMET

Imprimer

© L'Est Républicain - 17.11.2005

▲ Haut de page ▲



Dépourvu de titre de séjour, Joseph Kollie ne peut pas prétendre à un logement étudiant ni à un travail pour financer son cursus universitaire. Photo Arnaud CASTAGNÉ